

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 avril 2016

COMPTE-RENDU du Conseil Municipal du 04 avril 2016

Présents : Guy DAUPHIN, Jean-Louis FELUGO, Marie-Claire FEREOUX, Carlos FERNANDEZ, Bruno LABAT, Franck LAROCHE, Michèle LAUZE, Michel LEROY, Valérie MERLI, Joëlle RICHAUD

Absents ayant donné pouvoir : Stéphane FABRESSE à Michel LEROY,

Absente : Katty MARTINOLES

Secrétaire : Marie-Claire FEREOUX

Le quorum est atteint

Le compte-rendu du conseil municipal du 14 mars 2016 est soumis au vote : unanimité

1 – Vote du taux des taxes

La base de calcul ayant été augmentée de 1 % par les services de l'Etat, la commission finances du 21 mars s'est prononcée sur une non augmentation des taux appliqués par la commune et de rester à

- 10 % pour la TH,
- 19 % pour le Foncier bâti,
- 33,94 % pour le Foncier non bâti.

Le montant total de ces taxes s'élèvera à : 303 877 €

Vote : unanimité

2 – Budget primitif

Le budget est présenté par Valérie MERLI

Le montant total fonctionnement + investissement s'élève à 1 406 076,00 € pour l'année 2016

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Total	Chapitre	Libellé	Total
011	Charges à caractère général	172 161,16	013	Atténuation de charges	17 099,09
012	Charges de personnel	246 950,00	70	Produits des services...	55 651,00
014	Atténuation de produits	2 845,00	73	Impôts et taxes	328 877,00
65	Charges gestion courante	73 143,54	74	Dotations et participations	87 078,00
66	Charges financières	8 600,00	75	Produits gestion courante	50 200,00
67	Charges exceptionnelles	3 600,00	76	Produits financiers	30,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00	77	Produits exceptionnels	1 200,00
023	Virement investissement	183 450,96	002	Résultat reporté	179 126,91
042	Opé. Ordre entre sections	13 511,34			
TOTAL		719 262,00	TOTAL		719 262,00

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Total	Chapitre	Libellé	Total
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	13	Subv. d'investissement	225 362,09
23	Immobilisations en cours	51 292,31	10	Dot. et réserve (hors 1068)	16 219,00
	Total des op. d'équipement	539 904,00	1068	Excédents de fonct. capitalisés	211 398,23
16	Emprunts	31 730,00	021	Virement sect.fonctionnement	183 450,96
041	Opérations patrimoniales	36 872,37	040	Opé ordre transfert entre sect.	13 511,35
D001	Solde négatif reporté	22 015,32	041	Opérations patrimoniales	36 872,37
TOTAL		686 814,00	TOTAL		686 814,00

Les travaux d'investissement sont énumérés :

- Site internet (déjà en service)
- Eclairage public rue des Magnans et cours Bastide Bret : changement de câbles défectueux
- Pont des Furets : remise en état de la structure et pose de garde-corps routiers aux normes
- Traverse des Crotonnes + réaménagement d'un trottoir rue des Crotonnes
- Matériel pour le service technique
- Signalisation chemin de la Montagne pour rétrécissement de la voie et sens prioritaire
- Matériel audiovisuel (vidéoprojecteur, micro, appareil photo....)
- Signalétique (dans le cadre de la refonte de la charte)
- Serveur informatique (sauvegarde des logiciels et documents)
- Travaux d'AD'AP (travaux pour mise aux normes personnes handicapées sur les bâtiments communaux)
- Accès garage par le terrain entre l'école et l'aire de jeux
- Chemin des Combes et de derrière le devin (demande de subvention en cours)

Vote : unanimité

3 – Subventions aux associations

La commission finances du 21 mars 2016 a étudié les demandes de subventions. Ses propositions sont étudiées puis soumises au vote.

- Gymnastique Volontaire St Martin/La Motte	220,00 €	unanimité
- Foyer du 3 ^e âge	700,00 €	unanimité*
- Centre Social Culturel et Sportif (CS2)	1 000,00 €	9 pour, 1 contre, 1 abstention
- Union Départementale des Sapeurs-pompiers	50,00 €	8 pour, 2 contre, 1 abstention
- GDA Sud Luberon	50,00 €	6 pour, 3 contre, 2 abstentions
- ADECNA (nuisances aériennes)	50,00 €	9 pour, 2 contre
- SPA (stérilisation des chats)	150,00 €	unanimité

*Marie-Claire Féréoux n'a pas pris part au vote concernant le Foyer du 3^e âge dont elle est présidente.

4 – Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

La commission finances du 21 mars a proposé de positionner cette demande sur le dossier de réfection des chemins de Derrière le Devin et des Combes.

Messieurs LABAT et DAUPHIN demandent pourquoi ce chemin plutôt qu'un autre.

Madame le Maire répond :

- que le dossier est prêt (voir CR du 09 novembre 2015)
- qu'après chaque orage nous devons faire intervenir un tractopelle pour remonter le tout-venant sur le chemin de Derrière Le devin,
- que le chemin des Combes dessert 10 maisons (compter 2 voitures par maison)
- qu'il est dans un état de délabrement avancé,
- que si nous ne demandons rien nous n'obtiendrons rien

Monsieur DAUPHIN signale que le chemin de la Montagne est dangereux car les automobilistes roulent très vite.

Madame le Maire rappelle ce qu'elle a déjà dit à plusieurs reprises, à savoir que ce chemin demande à être repris depuis son départ avec des aménagements pour l'écoulement des eaux. En fait il doit être totalement repensé. Une étude va être faite dans le cadre du DACT84. Le coût de cette réfection sera élevé, de l'ordre de 200 000,00 €. Nous ne pouvons, de ce fait demander une subvention sur un dossier pas encore estimé.

Monsieur DAUPHIN évoque le chemin de la Loine. Madame le Maire rappelle que ce chemin est rural, donc propriété privée de la commune. Cette dernière autorise les riverains à l'emprunter et est en droit d'en interdire l'accès à toute personne non riveraine.

La DETR subventionne à hauteur de 25 à 35 % les investissements de voirie et équipements communaux. Il est proposé de demander le maximum à savoir 35 % sur une dépense HT de 53 616,19 €

Vote : 9 pour, 2 abstentions

5 – Correspondant défense

L'adjudant Laetitia Puntous, secrétariat de la délégation militaire départementale d'Avignon, nous demande d'élire un correspondant défense, parmi les membres du conseil municipal.

Ce correspondant sera, en cas de besoin, le point unique de contact de la délégation militaire départementale du Vaucluse.

Monsieur Franck LAROCHE propose sa candidature pour occuper le poste de « correspondant défense ». Sa candidature est validée à l'unanimité.

6 – Questions et informations diverses

Madame le Maire indique que le sénateur Alain MILON a accordé à la commune une subvention de 5 500,00 €. Cette somme n'est pas prise en compte dans le budget primitif. Elle fera l'objet d'une affectation au cours d'un prochain conseil.

Fin de la réunion à 22h15